

**PAR NATURE LA VACHE
EST HERBIVORE**

**PAR NATURE
LA FERME LAITIÈRE
FRANÇAISE EST
AGROÉCOLOGIQUE**

**PROPOSITIONS
POUR UNE PAC RENOUVELLÉE**



FÉDÉRATION
NATIONALE
DES PRODUCTEURS
DE LAIT



Qui imagine des paysages français sans vaches ?

Par nature les éleveurs laitiers ont pour mission de contribuer à notre souveraineté alimentaire et les produits laitiers sont les témoins de notre histoire

Par nature le soin aux animaux est la vocation des éleveurs

Par nature l'alimentation des vaches laitières est produite sur la ferme

Par nature le lait est produit sur tout le territoire

Par nature le bocage, source de biodiversité, est lié à l'élevage

Par nature la vache laitière transforme la cellulose, non consommable en l'état, en lait

Par nature le stockage du carbone dans le sol est l'oeuvre des bousiers

Et par nature le renouvellement des générations est la clé du futur

La vache laitière est la solution, pour une agriculture agroécologique :

- 30% de réduction du carbone émis depuis 1990 (Source INRAE)
- 22% de baisse de la prescription d'antibiotiques intra-mammaires en 6 ans (Source Rapport de l'Anses 2018)
- 5,9 millions d'hectares de prairies permanentes pâturés chaque année par l'élevage (Source Eckhard et al., 2009)



Les éleveurs laitiers s'appuient depuis de nombreuses années sur des démarches de progrès reprises aujourd'hui par le green deal.

Il est impératif que la PAC reconnaisse et favorise les éleveurs inscrits dans ces démarches pour permettre au plus grand nombre d'atteindre les objectifs de la feuille de route Farm to Fork.

1) Assurer le renouvellement des générations et améliorer les conditions de vie des éleveurs laitiers

- Soutenir le renouvellement des générations pour dynamiser les zones rurales
- Ré-équilibrer les pouvoirs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire
- Assurer un revenu équitable aux agriculteurs

2) Agir contre le réchauffement climatique grâce à une production alimentaire durable

- Favoriser la séquestration du carbone par les agriculteurs et les forestiers
- Limiter l'excès de nutriments dans les sols
- Réduire l'utilisation des antimicrobiens pour l'élevage (antibiotiques)
- Améliorer le bien-être des animaux
- Développer l'agriculture biologique
- Soutenir les « producteurs primaires » dans la transition

3) Protéger l'environnement

- Réduire la dépendance aux pesticides chimiques en diminuant utilisation et risques
- Favoriser la biodiversité
- Préserver les paysages
- Favoriser l'alimentation animale durable

4) Promouvoir une consommation alimentaire durable et faciliter le passage à des régimes alimentaires sains et durables

- Proposer un étiquetage nutritionnel obligatoire harmonisé sur le devant des emballages.
- Envisager l'extension des indications obligatoires d'origine ou de provenance à certains produits
Il est prévu d'exiger une « indication d'origine » pour le lait ainsi que pour le lait et la viande en tant qu'ingrédients
- Développer un système d'information des consommateurs (label européen, logo unique pour les aliments durables et/ou normes de commercialisation) qui reflète l'empreinte environnementale et climatique des produits alimentaires, en intégrant les aspects économiques et sociaux, et indique l'origine de certains produits en allant, si possible au-delà des exigences légales minimales
- Étudier la possibilité de fournir certaines informations sur les denrées alimentaires par des moyens numériques

- L'élevage laitier c'est 1,07 emploi indirect par emploi direct (Source "les emplois liés à l'élevage" GIS Élevage demain)
- Depuis 2009, la FNPL a soutenu la création des organisations de producteurs, défendu une politique contractuelle obligatoire et contribué aux états généraux de l'alimentation pour équilibrer les relations contractuelles par la loi EGAlim.
- Validation par les autorités européennes des indicateurs de prix de revient du CNIEL

- Avec le programme Carbon Dairy, nous sommes passé de 1,3 kg éq. CO₂ /l lait en 1990 à 0,9 kg éq. CO₂ /l lait en 2020. Une réduction de 20% supplémentaire à horizon 2030 est possible (Source INRAE)
- Les prairies permettent aux éleveurs de stocker 70 tonnes de matières organiques par hectare contre 30 tonnes pour les terres arables (Source INRAE)
- Le plan de maîtrise des pollutions agricoles (PMPOA 1996), les investissements des éleveurs et les améliorations des pratiques ont permis de réduire les teneurs en nitrates des principales zones d'élevage de 38%
- L'objectif initial du plan éco-antibio a été dépassé en 6 ans.
- Charte des bonnes pratiques déployée depuis 1995, 97% des éleveurs laitiers conformes à la charte
- La production de lait bio a presque doublé en 4 ans.

- En France, les exploitations d'élevage présentent des indicateurs de Fréquence de Traitements phytosanitaires parmi les plus faibles (IFT élevage : 2,3)
- L'élevage de ruminants contribue à produire et à entretenir de la biodiversité : c'est 5,9 millions ha de prairies permanentes (28% de la SAU nationale) ; prairies permanentes : 50% des espèces végétales endémiques en Europe dépendent du biotope des Prairies Permanentes (Eckhard et al., 2009) ; 50 % des espèces d'oiseaux dépendent des habitats prairiaux pour leur nourriture et leur reproduction (Pain and Pienkowski, 1997)

- Expérimentation en France du décret sur l'origine du lait dans les produits transformés
- La reconnaissance de la Ferme Laitière Bas Carbone permet de disposer d'information sur l'empreinte environnementale du lait
- Préparation des circuits dématérialisés pour la fourniture de données aux consommateurs.
- Mise en place du bouclage électronique pour sourcer l'information depuis l'élevage
- Mise en place de certification par blockchain sur du produit à l'initiative d'éleveurs (Le lait Prospérité, Juste et Vendéen)

- Maintien de la surdotation des 52 premiers hectares dans la prochaine PAC et son amplification
- **Création d'une aide forfaitaire incitative pour les activités d'élevage**
- **Prise en compte des emplois induits par les systèmes laitiers sur l'ensemble du territoire en actionnant dans toutes les mesures de la PAC un top-up (bonus) laitier.**
- Maintien des aides couplées
- Maintien des ICHN pour l'élevage
- Mise en place d'aides aux investissements dans des bâtiments économes en énergie, garantissant le bien-être des animaux et des actifs agri (520 millions d'€)
- Priorité dans les circuits locaux des opérateurs qui respectent les indicateurs de prix de revient du CNIEL validés par l'UE, conformément à la loi EGALIM

- **Financement du déploiement de Cap'2ER pour 100% des élevages laitiers d'ici 2027**
- Maintien dans la sole culture, pour augmenter le carbone stocké, des prairies temporaires (PT+5) : changement réglementaire PT5
- Bonification à la méthanisation pour les installations valorisant les effluents d'élevage
- Prise en compte et rémunération des services écosystémiques fournis par les systèmes agricoles avec de la prairie et de l'agroforesterie
- Constitution d'un référent européen du bien-être animal sur la base du diagnostic Bovivell® avec obligations de résultat

- **Accession à un programme ECOSHEME au taux maximum par la reconnaissance de la polyculture élevage utilisant les outils existants (CBPE ; CAP' 2ER), la pratique des systèmes herbagés ou autre certification publique**
- **Passage d'une gestion administrative à une gestion agronomique régionale en lien avec l'évolution climatique des périodes d'épandages pour favoriser l'agroécologie**
- Mise en place d'une aide pour maintenir la pratique du pâturage (2nd pilier) et les équipements idoines (Boviducs, chemins d'accès aux parcelles).
- Reconnaissance des prairies permanentes en Surface d'Intérêt écologique)
- Accession pour les éleveurs laitiers au plan protéines par la production fourragère pure et en mélange
- Facilitation des créations de retenues d'eau pour l'irrigation et la biodiversité et pour améliorer l'autonomie fourragère et permettre la résilience des fermes
- Reconnaissance de la biodiversité spécifique des fermes laitières dans le cadre des SIE

- **Extension au niveau européen du décret sur l'origine du lait et de la viande dans les aliments transformés**
- **Attribution des aides européennes liées à des certifications aux seuls cahiers des charges publics (bio, sans OGM...) et SIQO**
- Création d'un label européen pour les aliments durables incluant les produits laitiers
- Obligation de la boucle électronique d'identification des animaux et de la dématérialisation au niveau européen

Les polyculteurs éleveurs laitiers ont besoin d'une PAC volontariste et incitative pour poursuivre et accompagner le mouvement de transition vers l'AgroEcologie, modèle agricole résilient et durable qui permettra de conjuguer l'ensemble de nos impératifs :



- une ferme durable



- un sol fertile



- des agriculteurs en capacité de vivre de leur travail



- une biodiversité préservée et développée



- réduction des émissions et séquestration du carbone



- des paysages vivants



- une alimentation sûre et de qualité



- un terroir, une gastronomie et des traditions préservés et reconnus



- des générations renouvelées



- une souveraineté alimentaire maintenue

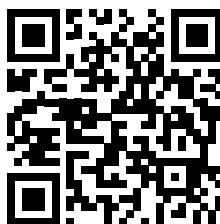
Seule une PAC ciblée sur la globalité de l'exploitation permettra de guider l'élevage vers le green deal avec des éleveurs engagés pour la planète.

**PAR NATURE LA VACHE EST HERBIVORE,
PAR NATURE LA FERME LAITIÈRE FRANÇAISE EST AGROÉCOLOGIQUE.**



FÉDÉRATION
NATIONALE
DES PRODUCTEURS
DE LAIT

Contact :





agroécologie n.f. : Mode de production agricole prenant en compte la protection de l'environnement et le respect des ressources naturelles.

écologie n.f. : Science ayant pour objet les relations des êtres vivants (animaux, végétaux, micro-organismes) avec leur environnement, ainsi qu'avec les autres êtres vivants.

Dictionnaire Larousse



«Pour que les éleveurs laitiers poursuivent leur transition vers l'Agroécologie, ils doivent être aidés par les pouvoirs publics, français et européens. Cela permettra non seulement d'assurer la souveraineté alimentaire de la France pour les années à venir, cela assurera le renouvellement des générations dans le monde agricole, cela permettra aux agriculteurs de poursuivre leur mission de gestion de nos campagnes et cela permettra même de réconcilier les Français avec le monde agricole, tout en produisant des produits de qualité ayant une empreinte carbone toujours plus faible.»

Thierry Roquefeuil
Président de la FNPL



«Les éleveurs laitiers ont deux raisons de s'intéresser aux émissions de carbone, grâce aux diagnostics Cap'2ER, ils peuvent trouver les mesures adaptées à leur ferme pour diminuer leur empreinte carbone et faire baisser leurs coûts de production et aussi se faire rémunérer pour des mesures permettant de stocker du carbone et, bénéfice induit, favoriser la biodiversité ! Ne serait-ce pas du gagnant - gagnant - gagnant ?»

Marie-Thérèse Bonneau
Vice présidente du Cese - Présidente de FCAA



@MacLesggy: «Oui, grâce au travail des agris, à l'innovation agroécologique, notre agriculture se modernise, devient + respectueuse de l'environnement... et c'est (enfin) bien de le reconnaître !» (Lu sur Twitter)

Mac Lesggy
Journaliste - Ingénieur Agronome



« La fin de l'élevage aurait des conséquences désastreuses de plusieurs points de vue. Le monde tel que nous le connaissons n'existe que par le geste agricole qui façonne et ouvre les paysages par la prairie, laquelle régule l'eau, est une source de biodiversité et un puits de carbone. »

Frédéric Denhez
Écrivain - Journaliste - Écologue



« Tout d'abord, il faut que le revenu des agriculteurs s'améliore pour qu'ils puissent effectuer cette transition dans de bonnes conditions. C'est l'objectif des États généraux de l'alimentation, la loi Egalim, les plans de filière.../. On doit protéger les agriculteurs et réussir la transformation». (Lu sur Ouest Franc et le Midi Libre)

Emmanuel Macron
Président de la République Française